

## LE BUSINESS VERT : NOUVELLE SOURCE DE PROFIT OU MOUVEMENT DE FOND DE NOS SOCIÉTÉS ?



**Sylvie Faucheu**, Professeur agrégée en sciences économiques au CNAM-Paris.  
Blog : [sylviefaucheu.fr](http://sylviefaucheu.fr)

**P**incipales actrices de l'économie, les entreprises sont interpellées pour participer aux solutions de lutte contre le changement climatique. La «décarbonisation» de l'économie ne pourra pas se faire sans elles ! Leur rôle a d'ailleurs été crucial lors de la préparation de la COP 21 et durant la COP 22, à Marrakech, en exposant les solutions disponibles. La question qui se pose alors, s'agit-il pour elles, d'une véritable prise de conscience environnementale et sociétale ou n'est ce qu'une alternative pour capter de nouveaux profits ? A l'occasion du Sommet de Davos en 1999, Kofi Annan invitait formellement les entreprises à respecter et à promouvoir les grands principes internationaux en matière de développement durable en adhérant au Pacte Mondial. Cette application, s'est faite par le biais de leur stratégie de responsabilité sociétale (RSE) et a donné lieu à la mise en œuvre d'un grand nombre d'outils allant des normes aux rapports de RSE, en passant par les codes de conduite, les approches d'éco-conception, la construction d'indicateurs ou encore d'indices s'adressant à des investisseurs responsables. Le positionnement et la stratégie de RSE peuvent, dans les faits, prendre les quatre grandes configurations suivantes :

- L'entreprise délictuelle ou défensive, faisant fi des exigences écologiques, peut pratiquer le greenwashing et prendre le risque de basculer dans l'illégalité.
  - L'entreprise suiviste respecte les obligations juridiques mais sans anticiper les nouvelles exigences qu'elle considère comme une contrainte.
  - L'entreprise pro-active, se fixe des objectifs élevés de responsabilité environnementale et sociétale, et utilise sa performance extra-financière comme facteur compétitif.
  - L'entreprise sociétale définit son activité au regard des impératifs écologiques et/ou sociaux et aligne sa gestion interne sur les grands principes de développement durable.
- Nombre d'auteurs, de travaux et de regroupement d'entreprises (tels que le World Business Council for Sustainable Development) ont insisté, dès les années 1990, sur le fait que les stratégies pro-actives de RSE, bien formulées, pouvaient induire un certain nombre d'avantages.
- Une meilleure rentabilité et une réduction des coûts de fonctionnement, via par exemple, l'éco-efficience.
  - La capacité à attirer et retenir les bons employés et...à améliorer la productivité du travail.
  - L'amélioration de la réputation.
  - L'anticipation juridique et réglementaire.
  - Le moteur à l'(éco)-innovation.

Plusieurs études, publiées récemment, le confirment. Le plus complet, notamment en France, est le rapport gouvernemental

intitulé « Responsabilité Sociale des entreprises et compétitivité. Evaluation et approche stratégique ». Il s'agit d'une enquête portant sur 8500 entreprises françaises, incluant les PME, qui analyse le lien entre la performance économique des entreprises et la

RSE (avec une comparaison Régionale). Ce travail aborde bien, ce qui est rare, la RSE dans toutes ses dimensions : économique, sociale, environnementale. Une des conclusions est édifiante : la RSE procure un gain de performance en moyenne de l'ordre de 13% par rapport aux entreprises qui ne la mobilisent pas ! Ce rapport offre la démonstration, par le terrain, en France (mais il n'y a aucune raison pour que les résultats soient différents ailleurs) et sur un très grand nombre d'entreprises, que loin de constituer des freins, les impératifs du développement durable peuvent revitaliser la croissance économique et que la « modernisation écologique », dont la décarbonisation fait partie, participe à la compétitivité d'une économie et de ses entreprises. Le Maroc emprunte d'ailleurs cette voie. A titre d'illustration, citons le nouveau Plan d'accélération industrielle (2014-2020) visant à améliorer l'environnement et la compétitivité des entreprises, particulièrement des PME, et à soutenir l'intégration graduelle des TPE. Ce plan concerne au premier chef les filières vertes. Alors, pour répondre à la question que nous posons en début d'article, oui le business vert, constitue une véritable opportunité pour la compétitivité des entreprises et leur profit. Mais c'est aussi positif pour l'environnement et le sociétal en créant de la valeur ajoutée et des emplois. Etre vertueuses, du point de l'environnement, relève, pour les entreprises, de ce que Porter et Van der Linde avaient qualifié, dans leur article célèbre de 1995, de « win-win » stratégie : gagnante pour l'environnement et gagnante pour l'entreprise . Cela explique que les entreprises défensives ou suivistes seront dans les faits de moins en moins nombreuses.

Pour en savoir plus :

- consulter le blog : [sylviefaucheu.fr](http://sylviefaucheu.fr)

- inscrivez vous au MOOC de Sylvie Faucheu

« Le Développement Durable : un levier de croissance »

<https://www.fun-mooc.fr/courses/CNAM/01020S02/session02/about>